



Pessac, le 27 octobre 2018

N/Réf : FscqP-2018-23

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION du 10 octobre 2018 au siège de la fédération à 19h30

Participants : Mmes Ghislaine Aguilar (Fédération), Marie-Christine Derischebourg (Chiquet-Fontaudin), Marie-Pierre Lafarge (Magonty et Fédération) ;

MM. Dominique Lestynek (Le Bourg), Jacques Da Rold (Fédération), Jean-Baptiste Casenave (CCLAPS et Fédération), Roger Lévy (France et environnants), Jean-Claude Juzan (Le Monteil), Daniel Domenge (3M-Bourgailh), Raymond Delcroix (Les Échoppes-Le Vallon-Le Pin Vert et fédération), Philippe Lagouarde (Toctoucau et fédération), Michel Ménétrier (La Paillère-Compostelle), Michel Kwiatkowski (Fédération), Michel Fregnacq (Cap de Bos), Noël Gillon (Chiquet-Fontaudin), Bernard Rautureau (Cap de Bos), Gilbert Albarran (France).

Absents excusés : Françoise Lafon (Sardine), Jean-Pierre Stahl (Casino), Paul Béтин (Verthamon-Haut Brion), Philippe Cernier (Noès et fédération), Stéphanie Grondin (Toctoucau) représentée, Jean-Paul Messé (Brivazac-Candau).

Rédacteur : Raymond Delcroix

Ordre du jour :

- approbation du CR du précédent CA (en PJ)
- tour de veille et partage en écoute (un coup de cœur, questionnaire... de chacun (e))
- charte urbaine, architecturale et paysagère et identité des quartiers
- rencontre avec TBM du 4 octobre
- vie associative (rencontre avec Mme Céline Lebrun et retours sur les réunions par quartier engagées)
- coût et organisation des manifestations de rentrée suite aux nouvelles mesures de sécurité
- questionnements :- abonnement annuel pour les riverains des secteurs en stationnement payant?
 - une fête ou manifestation annuelle spécifique de la fédération
- informations:
 - conseil du commerce et de l'artisanat
 - liens avec l'aéroport
 - nuisances d'odeurs de Pena
 - CCSPL de Bordeaux Métropole
- Questions diverses

1. Approbation du compte-rendu de la réunion du conseil d'administration du 13 juin 2018.

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

2. Tour de veille et partage en écoute (un coup de cœur, questionnaire... de chacun (e)).

A la CMAP nous sommes de plus en plus écoutés, notre participation à cette instance est utile et efficace ;

Le quartier a des inquiétudes quant à la pression immobilière des promoteurs, les méthodes utilisées sont proches de celles de voyous, et la hausse foncière pose des problèmes aux successions ;

La Paillère-Compostelle a mis en place un nouveau site web (hébergé par JIMDO) et signale le street art du 3 novembre : réalisation de fresques sur le mur du poste de transformation ENEDIS avenue de Barnanac ;

Les réunions de la vie associative avec les quartiers dans les salles de quartiers sont une bonne chose, Les trottoirs sont de plus en plus sales et détériorés ; il est demandé à tous les membres de la fédération de ne répondre qu'à l'expéditeur d'un mail, le « répondre à tous » systématique pollue inutilement la messagerie ;

Des travaux de voirie sont engagés sans aucune concertation et sans avis préalable, ce qui met le quartier dans l'embarras pour répondre aux questions des riverains ;

Le stationnement anarchique des véhicules sur les trottoirs devient une catastrophe ;

Le président de quartier suivant rejoint cette allégation sur le stationnement, et ajoute que le service vie associative n'est d'aucune aide aux associations ;

Concernant les réunions Vie asso/salles de quartier, pour le quartier seules 4 asso sur 9 utilisatrices étaient présentes, cette réunion révèle une parfaite méconnaissance des quartiers de la part du service ;

Certaines associations détruisent le matériel, et les réparations ou échanges se font attendre, le service vie associative est peu réactif ;

Par fortes pluies il est difficile de circuler à pied sec sur une partie de l'avenue Pasteur ;

L'installation de forains sur le stade de Toctoucau est intolérable, la municipalité a pris le problème en compte ;

Des courriers adressés à la mairie restent sans réponse, sur l'avenue de Noës le promoteur d'un projet immobilier annonce, en réunion publique, le contraire de ce qu'il dit individuellement aux riverains ;

Les arrêtés pour travaux de voirie ne sont pas diffusés ;

Forte déception par rapport à la réunion transport, les syndicats de quartiers manquent de répondant ;

Les demandes des riverains sont souvent satisfaites, et souvent contre l'intérêt général ;

Les quartiers manquent d'information et des travaux se font sans arrêté, ce qui met les SDQ en défaut lors des demandes de riverains ;

Onze maisons individuelles vont être construites sur un terrain de 2081 m² par un promoteur ;

Sur certaines voies la vitesse et les incivilités des automobilistes devient un problème, sur la rue du pont de Chiquet l'intervention de la police municipale a réglé le stationnement sur les trottoirs ;

La charte urbaine a été approuvée, avec de nombreuses suggestions de la fédération prises en compte, elle devrait servir aux autres municipalités de la métropole ;

Le projet métropolitain doit être un sujet électoral, car la démocratie est peu présente dans ces instances, en raison d'élections municipales déconnectées de la métropole.

3. Charte urbaine, architecturale et paysagère et identité des quartiers

Celle-ci a été adoptée en conseil municipal le 23 septembre.

Le document de présentation de la charte peut être diffusé.

A noter que ce n'est qu'une charte et donc un guide sans caractère légal.

Concernant le travail sur l'identité des quartiers, une nouvelle réunion est prévue le 06 novembre 2018.

Il faut faire ressortir les différents éléments de l'identité pessacaise.

Il faut montrer à la Métropole que Pessac a des éléments d'identités spécifiques.

Concernant le dossier aménagement du carrefour du pacha, il s'agit d'une entrée de ville qu'il faut mettre en valeur, ce n'est pas un simple carrefour. La Fédération doit rester vigilante sur ce sujet

4. Rencontre avec TBM du 4 octobre

La métropole privilégie les liaisons radiales vers le centre de Bordeaux et délaisse les lignes de banlieue à banlieue.

La section du Tram B de l'Alouette à Bognard a été stoppée très souvent pour des incidents techniques.

La ligne de bus 35 est très bien pour aller à l'aéroport. Nécessité de liaisons transversales comme celle vers La Paillère pour désencombrer la ligne B du Tram

La 1^o phase de l'extension du tram concerne Gradignan/Pellegrin mais le tracé exact n'est pas encore défini. Ce qui reste en concertation, c'est le trajet et le moyen (Bus ou Tram)

La liaison Tram Bognard/Pessac alouette n'est pas fiable, il faudrait un équipement fiable dit compteur d'essieux.

Les incidents entraînant des perturbations d'horaires sont de plus en plus fréquents hormis la liane 4. Le manque de respect des horaires est un problème ainsi que l'information exclusive des usagers par smartphone, il n'y a plus d'affichage aux arrêts.

Les réponses sur les fraudes sont déconcertantes. Le taux d'abonnés étant de 73%, on se désintéresse des 27% de voyageurs qui ne sont pas une priorité.

Le ticket unique TER/TBM va être mis en place. Il faut qu'il intègre aussi la gare de Gazinet. Une négociation doit permettre cette intégration. Un syndicat mixte a été mis sur pied pour l'étude du ticket unique SNCF/TBM.

5. Vie associative (rencontre avec Mme Céline Lebrun et retours sur les réunions par quartier engagées)

La rencontre Céline Brun, Jacques Da Rold et J.Claude Juzan a eu lieu le 05 septembre 2018 .

Les réunions par salle de quartier avec les usagers ont un caractère positif.

Ces réunions sont destinées à :

- faire connaissance entre tous les utilisateurs d'une salle de quartier
- qu'il y ait un référent pour permettre de s'adresser à eux en cas de problème (s'il existe des problèmes, les communiquer à Jean Claude Juzan qui les évoquera lors de la

prochaine rencontre du 23 octobre)

3M déclare sa satisfaction après cette réunion. Le ménage devrait y être fait deux fois par semaine. Mais actuellement c'est deux fois plus sale qu'avant.

Le cahier de liaison doit servir, et le quartier peut servir de lien avec le service.

Magonty :

Il faudrait faire évoluer le portail associatif

Le cahier de liaison est à réformer pour faire une place :

- aux demandes de travaux
- à la rédaction de remarques

C'est aux Quartiers à faire la synthèse des remarques et à faire remonter à la Vie associative

A noter que le cahier a déjà été réformé.

Pour Chiquet-Fontaudin les utilisateurs absents de la réunion étaient ceux qui en auraient eu le plus besoin.

La salle de quartier est sale (suite au passage de l'association rugby)

La sortie des sacs poubelles est à répartir entre les associations utilisatrices de la salle

L'affichage des différents utilisateurs des salles est imminente

L'entretien est négligé et la maison de quartier du Chiquet se dégrade

La priorité du comité d'Quartier pour l'occupation de la salle a été pris en compte.

Le dossier subventions va être adapté à nos besoins.

A Cap de Bos tous étaient présents, la saleté de la cuisine et de la salle a été relevée.

Le nettoyage du vendredi est inutile puisque c'est le WE que les salles sont généralement salies.

Un garage à vélo a été demandé.

A CLAPS et au Monteil les utilisateurs ont tous brillé par leur absence. Il y a des associations voyous qui ne respectent rien.

Echoppes- Le Vallon :

2 réunions se sont tenues, l'une à Léon Blum , l'autre à Verthamon

Pessac Bourg :

Le manque de propreté est un problème. Il y a des associations "voyous" qu'il faut jeter dehors

Le référent actuel est le Syndicat de quartier

Ménage ?

Cahier de liaison : c'est bien qu'il existe mais il faut que le comité de Quartier assure le lien avec la Vie associative

En ce qui concerne les poubelles, il n'y en a pas. Chaque association gère ses déchets

La clé "passe» a été fourni à toutes les associations - la Directrice a décidé de changer le barillet de la serrure au lieu de récupérer les clés donnés.

Le Monteil :

la réunion s'est tenue le 29 septembre 2018

Trois autres associations occupant la salle ne sont pas venues :

- association de peinture "Pessac Art"
- Asso SACSO (association de plongeurs) qui s'entraîne au stade nautique
- Association de théâtre "les 3 coups" qui avait demandé la modification de l'heure de la réunion, n'est pas venue

Le ménage (plafond et vitres) n'est pas assuré pour cause de risques TMS

Le ménage est prévu 2 fois par semaine

Les gros travaux sont réalisés par une entreprise privée

Le règlement intérieur est à signer

L'agenda des manifestations organisés par la Mairie de Pessac pour toute l'année 2019 sera fourni

Chaque Quartier doit envoyer à J.Claude le calendrier de leurs manifestations prévues en 2019 dès qu'elles le connaissent

En ce qui concerne les dossiers subventions qui aujourd'hui sont jugés trop lourds, la Vie associative va regarder avec la Fédération comment simplifier les fiches à remplir

La date du 15 novembre 2018 avant laquelle les dossiers de demande de subventions devaient être communiqués est reportée au 15 janvier 2019 (ceci permettra de joindre toutes les pièces validées lors des AG) . Ceci reste pour l'instant une proposition.

Le 26 octobre se tiendra une nouvelle réunion

Le portail ASSO devrait évoluer pour être mieux utilisé. Mais aucun des agents de la vie ASSO n'a de compétences dans le domaine.

6. Questionnements

Un abonnement annuel pour le stationnement de surface pourrait-il voir le jour ?

Le coût d'organisation des manifestations de quartier est très alourdi par les contraintes de sécurité, de toilettes mobiles etc...

Est-ce que la fédération pourrait prendre une fête unique à sa charge ? en 2019 ?

7. Informations:

Il est émis l'idée de réaliser une fête annuelle à la fédération de Quartiers

Une réunion est à organiser avant la fin de l'année sur ce sujet, chaque syndicats et Comités de Quartier doit désigner un bénévole pour participer à un groupe de travail qui doit se réunir avant la fin de l'année.

71 - conseil du commerce et de l'artisanat

Voir le CR de Jean-Claude Juzan

72 - liens avec l'aéroport

Michel Kwiatkowski sera remplacé par Philippe Lagouarde à la CCE de 2019.

Les mesures de bruit (supérieures à 65 db sur Toctoucau) donnent leur effet, des mesures seront prises pour diminuer ces nuisances, l'étude de trajectoires d'avions est en cours.

73 - nuisances d'odeurs de Pena

L'entreprise est un important partenaire de la métropole dans l'élimination des déchets. Elle est délégataire de services de la métropole. Installée à St Jean d'Illac, les odeurs suivent les vents dominants et viennent sur Pessac. Le directeur joue la montre pour mettre son entreprise aux normes. Cet été de nombreuses plaintes (pas moins de 60 sur un WE) ont provoqué une intervention du préfet.

Le problème est de faire la preuve de l'origine des nuisances.

74 - CCSPL de Bordeaux Métropole

Lors de la dernière réunion de la SABOM les deux représentants de la fédération ont proposé celle-ci pour désigner un représentant au conseil d'administration de la SABOM, délégataire du service des eaux de la métropole.

Le CA désigne Raymond DELCROIX pour assurer ce rôle.

75 - CCSPL de Pessac

La CCSPL de Pessac devait se tenir au cours du premier trimestre, or à l'heure actuelle aucune réunion n'est programmée.

Le centre équestre ainsi que la piscine ont changé de délégataire. Aucune réunion ne s'est tenue depuis 2 ans ce qui est totalement illégal (il faut 1 réunion par an au minimum), de même les Associations qui touchent une subvention supérieure à deux cent mille euros doivent faire l'objet d'une présentation lors de la CCSPL. Cette extension du rôle de la CCSPL a fait l'objet d'une délibération du Conseil Municipal fin 2016.

La Fédération abordera ce sujet lors de la prochaine rencontre avec le Maire.

Le prochain CA aura lieu au siège de la fédération le mercredi 12 décembre à 19h30.

La réunion se termine à 22h15

Le Président